



N°20
28/10/2025



Animateur filière

Clarisse BANNERY

ACPEL

clarisse.bannery@acpel.fr

Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :

Benoit VOELTZEL - CA17

benoit.voeltzel@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE

Président de la Chambre

Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Écophyto est une
politique publique du



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Maraîchage

Edition Nord NA

N°X du JJ/MM/AA »

Avec le soutien financier de



Edition **Nord Nouvelle-Aquitaine**

Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

• Météo

Après quelques semaines chaudes et sèches, d'importantes quantités d'eau ont été enregistrées sur tous les secteurs.

• Carotte et céleri-rave

- Mouche de la carotte : aucune mouche n'a été capturée la semaine dernière en cultures de céleri-rave et carotte.
- Septoriose du céleri : les contaminations pour le cycle 7 ont débuté pour les secteurs de Saintes et Dercé.

• Alliacées

- Teigne : le nombre de captures est nul.
- Mouche mineuse : plusieurs sites indiquent ne plus observer de piqûres de nutrition sur ciboulettes depuis la semaine 42.

• Sur différents autres légumes

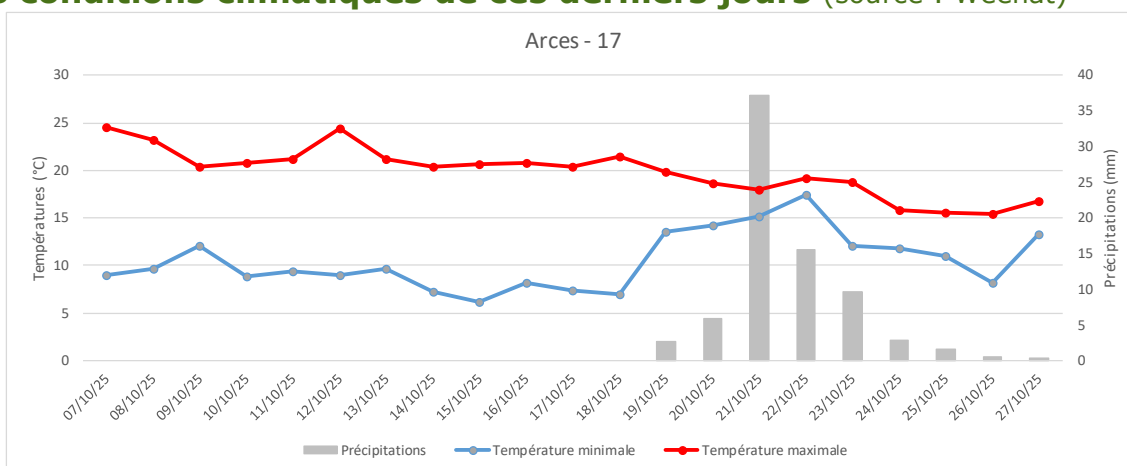
- Piéride du chou : le ravageur est encore bien présent sur plusieurs secteurs.
- Oïdium : des symptômes toujours observés sur courgettes.
- Pucerons : des individus observés sur blettes, la pression est modérée.
- Rongeurs : des dégâts observés sur patate douce.

Notes nationales et informations

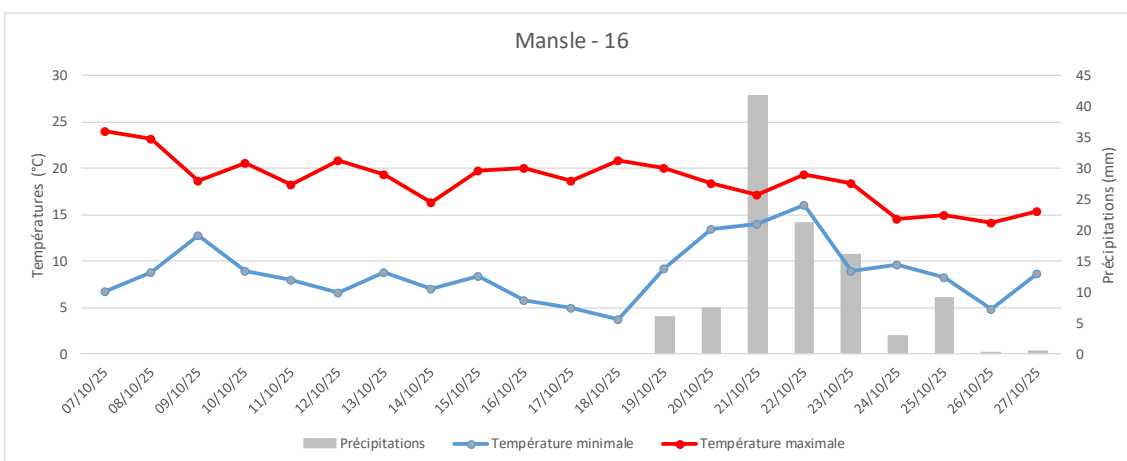
- La « dernière mise à jour » de la liste biocontrôle.
- Lien vers les [notes nationales biodiversité](#)

Situation générale maraîchage

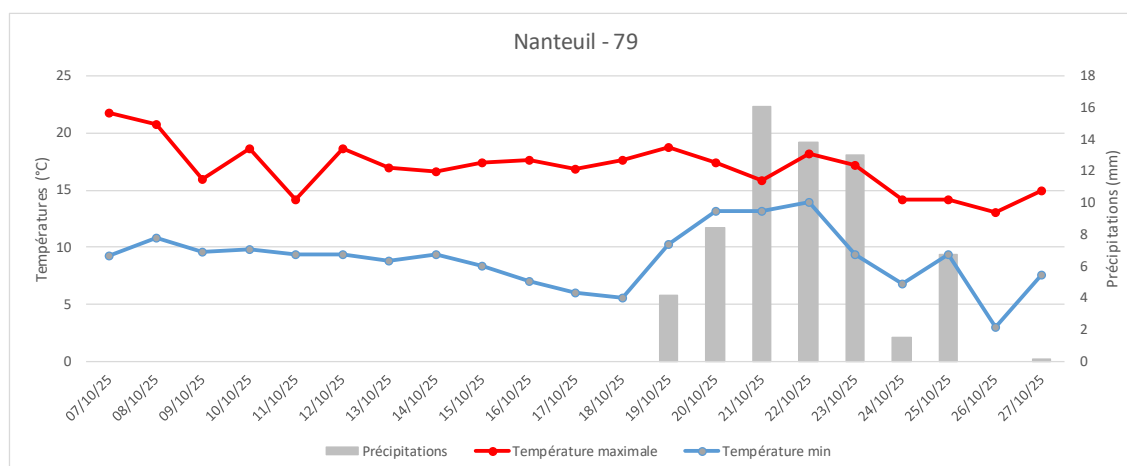
- Les conditions climatiques de ces derniers jours (source : Weenat)



Cumul précipitations : 76 mm - Température minimale : 6,2 °C - Température maximale : 24,6 °C



Cumul précipitations : 105 mm - Température minimale : 3,8 °C - Température maximale : 24 °C



Cumul précipitations : 63,8 mm - Température minimale : 3 °C - Température maximale : 21,8 °C

Après deux semaines ensoleillées et sèches, des cumuls significatifs ont été enregistrés pendant plusieurs jours consécutifs apportant de grandes quantités d'eau, en particulier pour le secteur de Mansle (42 mm le 21 octobre). Les températures sont restées douces pendant cette période, avec une amplitude de températures faible entre le jour et la nuit. Depuis, les températures ont diminué.

Les prévisions annoncent des températures stables avec de nouveaux épisodes de pluie au cours des prochains jours.

Carotte et céleri-rave

• Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

La situation au niveau du réseau

La semaine dernière, les relevés effectués dans la vallée de l'Arnoult en culture de céleri-rave n'ont indiqué aucune capture. Avec les arrachages en cours, les différents sites de la vallée de l'Arnoult ne seront désormais plus suivis.

En culture de carotte, avec peu de suivis actuellement, il est difficile d'être précis. On peut toutefois noter qu'un site n'a piégé aucune mouche sur ces panneaux la semaine dernière. Par ailleurs, un producteur en Charente n'a observé aucun dégât pour l'instant.

Pour rappel, le seuil de nuisibilité est différent pour les deux cultures, la carotte étant plus sensible aux attaques de ce ravageur. Le seuil de risque de la carotte est fixé à 0,1 mouche/piège/jour ce qui équivaut à 3,5 mouches par semaine pour 5 pièges. Celui du céleri-rave est de 0,2 mouche/piège/jour, ce qui équivaut à 7 mouches par semaine pour 5 pièges.

Évaluation du risque : Malgré un seuil de risque n'ayant jamais été dépassé cette campagne pour les deux cultures, la surveillance doit cependant se poursuivre car le vol d'automne peut être le plus dommageable.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.

• Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Les données météo des secteurs de Saintes (17), de Dercé (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®). Pour des plantations à partir du 1^{er} avril, les données des cycles du champignon au 28 octobre sont :

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Saintes (17)	7	Pour le cycle 7 : les 10, 13 et 21 novembre
Mansle (16)	5	Pour le cycle 5 : les 10 et 13 novembre
	6	Pour le cycle 6 : le 21 novembre
Dercé (86)	7	Pour le cycle 7 : les 10, 11 et 12 novembre

Les sorties de taches des 1^{ers} et 2^{ème} cycle (et 3^{ème} cycle pour les variétés peu sensibles) sont peu à risque.

NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1er avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, pour des plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.

Évaluation du risque : Les contaminations pour le cycle 7 ont eu lieu pour les secteurs de Saintes (17) et Dercé (86). Le risque est élevé en raison du nombre de cycles et de conditions favorables (pluies récentes, humidité matinale...). Le risque d'extension ne sera véritablement présent que quelques jours avant les dates de sorties de taches calculées par le modèle.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Bien aérer le feuillage.
- Privilégier un arrosage le matin.
- Utiliser des variétés moins sensibles à la maladie.

Alliacées

• Teigne (*Acrolepiopsis assectella*)

La surveillance de cet insecte par capture (capsule de phéromone spécifique sur plaque engluée) est essentielle car les dégâts potentiels sont importants, notamment en maraîchage AB.

La situation au niveau du réseau

Les piégeages réalisés au niveau du réseau indiquent depuis 2 semaines une diminution du nombre de captures. La semaine passée, un site dans les Deux-Sèvres a indiqué n'avoir piégé aucun individu. A ce jour, ce site n'a repéré aucun dégât au niveau des poireaux.

Évaluation du risque : Le risque a relativement diminué et est désormais faible. Il est cependant nécessaire d'être vigilant car les dégâts peuvent faire leur apparition tardivement.

Remarque :

Pour rappel, l'activité de vol et l'apparition des dégâts sont décalées de 2 à 4 semaines. Les dégâts par lacération du feuillage apparaissent après développement de la chenille dans le cœur du poireau.

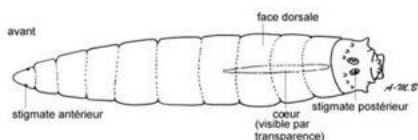
Savoir différencier les larves de teigne et de mouche mineuse

Les confusions entre les larves de mouche mineuse et les larves de teigne sont fréquentes. Les problématiques liées à ces deux ravageurs sont différentes en termes de risque et de gestion de ce risque. Ainsi, il est important de pouvoir différencier les deux types de larves lors des observations en culture d'alliacées.

Larve de mineuse :

Les mineuses sont des diptères, ainsi leurs larves sont dépourvues de pattes.

Le corps est souvent étroit à l'avant et élargi à l'arrière. La détermination se fait à partir des stigmates.



La larve de la mineuse du poireau est jaune pâle (6 mm au dernier stade)



Photo B. VOELTZEL (CDA17)

Photo ACPEL

Il n'est pas aisé d'apercevoir les stigmates sans un fort grossissement.

Larve de teigne :

Les teignes sont des lépidoptères et à ce titre on retrouve dans les larves les caractéristiques de la chenille.



La larve de teigne est jaune et mesure jusqu'à 14mm.



Photo S. SICAIRE (CDA16)

Photo ACPEL

Avec une loupe, des segments abdominaux sont visibles et selon les stades, on peut apercevoir des ponctuations noires sur chaque segment. La tête est bien visible, ainsi que ses mandibules.

• Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)

Pour cette production, en raison des dégâts potentiels, ce parasite est suivi avec la mise en place d'un réseau de suivi sur ciboulettes. Les piqûres de nutrition observées sont spécifiques et donnent une indication sur la période d'activité de l'adulte.

La situation au niveau du réseau

Jusqu'à la semaine 42, sur plusieurs secteurs, des sites ont relevé une majorité des pieds de ciboulettes présentant des piqures de nutrition. Depuis, la mouche semble moins active. En effet, les relevés effectués les deux dernières semaines indiquent très peu voire pas de piqûres de nutrition au niveau des pieds de ciboulettes.

Rappel de la biologie du ravageur

- Tout d'abord, la mouche repère les plantes intéressantes pour la réalisation de son cycle.
- Les femelles pondent ensuite au niveau des feuilles. Après éclosion des œufs, les larves descendent progressivement dans le fût.
- Les dégâts apparaissent au moment de la récolte avec observation de galeries caractéristiques et de larves et de pupes.

Évaluation du risque : L'activité de nutrition de la mouche est nulle depuis quelques semaines. Il sera désormais nécessaire de surveiller l'apparition de larves et de pupes sur les poireaux.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Poser des filets.
- Détruire les débris végétaux infestés et les résidus de culture.

Sur différents autres légumes

• Piéride du chou (*Pieris brassicae*)

La piéride du chou a été observée sur plusieurs secteurs. Les dégâts causés par ce ravageur sont encore importants et de nombreuses larves sont observées. La pression est notamment élevée en Charente-Maritime et reste modérée dans la Vienne.



Larves de piéride du chou et dégâts engendrés par le ravageur (Crédit photos : Benoît VOELTZEL – CA 17)

Évaluation du risque : Ce ravageur est encore bien présent et occasionne des dégâts plus ou moins importants.

Mesures alternatives et prophylactiques:

- La pose de filets anti-insectes est une stratégie efficace pour les ravageurs des crucifères.

• Oïdium

L'oïdium est encore présent sur courgettes en particulier dans la Vienne. Le passage marqué des conditions sèches aux conditions humides a été favorable au développement du champignon.

Évaluation du risque : La pression reste modérée.

Mesures alternatives et prophylactiques:

- Enlever les vieilles feuilles et les feuilles fortement oïdiées afin d'éviter la dispersion des spores. Cela permet aussi de favoriser l'aération et l'ensoleillement des parties basses des plantes.
- Favoriser l'aération des abris afin de limiter le maintien d'une hygrométrie forte.
- Eliminer les adventices à proximité des cultures et éviter la présence d'amas de déchets.

• Pucerons

Des pucerons ont récemment été observés sur blettes.

Évaluation du risque : La pression reste modérée.



Des produits de biocontrôle existent :

Des auxiliaires prédateurs ou parasitoïdes existent, tels que les guêpes parasitoïdes du genre **Aphidius** ou **Aphidoletes**, les névroptères (**chrysopes** et **hémérobes**), les syrphes (**Episyrphus balteatus**), de nombreuses larves de coléoptères (**Scymnus**, **coccinelles**) ou bien encore des champignons entomopathogènes (**Lecanicillium muscarium**).

Des substances naturelles existent : Consulter la « [Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle](#) » mise à jour régulièrement.

• Rongeurs

Des dégâts liés à des rongeurs ont été observés au cours des dernières semaines en particulier sur patate douce.



Dégâts causés par des rongeurs sur patate douce (Crédit photos : Benoît VOELTZEL – CA 17)

Notes nationales et informations

- Liste des produits de biocontrôle actualisée : « [Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle](#) »
- Notes nationales Biodiversité : [ICI](#).



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CIA 17-79, CDA 86, producteurs en AB (Bio Nouvelle-Aquitaine) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".

Avec le soutien financier de

